



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 100830

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le rôle essentiel tenu par l'appareil de formation dans le développement rural. Il lui demande quelles mesures il entend prendre afin que les lycées agricoles et les maisons familiales et rurales puissent prendre toute leur place dans l'élaboration du futur plan stratégique national de développement rural pour les années 2007 à 2013.

Texte de la réponse

Les lycées agricoles et les maisons familiales et rurales jouent un rôle essentiel dans la formation initiale et continue des actifs de l'espace rural en général et du secteur agricole en particulier. Il convient donc de leur donner toute la place qui leur revient tant dans l'élaboration que dans la mise en oeuvre de la programmation 2007-2013 de développement rural, aux côtés des autres acteurs du monde rural. C'est la raison pour laquelle le ministère de l'agriculture et de la pêche a demandé aux préfets de région d'associer très largement l'ensemble des représentants du monde rural aux consultations qu'ils menaient sur la stratégie et les actions prioritaires à retenir. En outre, dès 2007, sera mis en place un réseau rural. Ce réseau aura pour objectif de fédérer les acteurs du monde rural, de mutualiser les expériences, d'accompagner les porteurs de projets. Les lycées agricoles et les maisons familiales et rurales seront, bien évidemment, invités à participer activement à ce réseau.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100830

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7689

Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9805